

Message d'intérêt public

Rappel concernant les licences et les permis d'alcool

Date de début : 4 aout 2026

Date de fin : 30 septembre 2026

À l'échelle du Nunavut

45 s

Nous profitons de l'imminence d'un afflux de symposiums et d'évènements qui se tiendront au Nunavut au cours des prochains mois pour rappeler aux titulaires de licences, aux établissements hôteliers et aux autres organisatrices et organisateurs d'évènements leur obligation de mettre à jour ou de renouveler leur licence ou permis d'alcool conformément à la [Loi sur les boissons alcoolisées](#).

Un établissement ne peut rendre l'alcool disponible en libre-service dans les chambres d'hôtel, les salles de réunion ou d'autres espaces privés à ses conférencières et conférenciers que s'il est titulaire d'un document qui le permet, à savoir la [licence d'alcool](#) ou le [permis de circonstance](#), sans quoi il s'expose à des problèmes de conformité. Toute vente, distribution ou consommation et tout service de boissons alcoolisées s'inscrivant dans le cadre d'un symposium ou d'un évènement autre doivent se dérouler conformément aux modalités de la licence ou du permis dont l'établissement est titulaire sous le régime de la [Loi sur les boissons alcoolisées](#).

Pour toute question concernant le service d'alcool lors de symposiums ou d'évènements spéciaux, n'hésitez pas à courrieller le Service des alcools et du cannabis à liquor@gov.nu.ca.

Pour demander un permis de circonstance, veuillez courrieller la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut à nlcb@gov.nu.ca.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

###

Personne-ressource pour les médias :

Hala Duale
Spécialiste en communication
Ministère des Finances
867-975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᐱᑦᓂᕈᕋᐅᑦ ᕈᙳᙳᕐ ᐸᕈᕋᐅᑦ ᐃᓄᑎᕈᑦ, ᖃ-ᕗᐅᑎᕈᑦ ᐃᓄᕋᐅ ᖃᕈᑦ ᐅᐃᐱᑎᕈᑦᕗ ᐅጇᓂ www.gov.nu.ca.

Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhaqtiitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications